



CONCOURS OFFICIEL LE MONT SUR LAUSANNE

CHAMPIONNATS VAUDOIS

du 24.09.2010 au 26.09.2010

Président du CO
Président du Jury
Secrétaire du CO

Berger André, Le Mont-sur-Lausanne
Favre Michel, Pailly
Sanguinetti Mary-Claude, Ch. Lande 10, 1008 Prilly
E-Mail: manege_a_berger@bluewin.ch
Tél: 021.652.99.11 dès 16h00

Constructeurs de
parcours
Vétérinaire

Pollien Michel, Malapalud
Perrin Christian, Epalinges
Graubner Claudia, Lurtigen

Délai
d'inscription

LUNDI 06 SEPTEMBRE 2010
www.fnch.ch ou par courrier A André Berger
Manège du Mont 1052 Le Mont s/L.

Finance

www.fnch.ch ou en même temps que l'inscription
CCP 34-425976-4 P et A Berger 1052 Le Mont s/L.

Renseignements
et annulation

E-Mail: manege_a_berger@bluewin.ch
Téléphone : 021.652.99.11 dès 16h00
FAX 021 652 60 70

No	Jour	Catégorie	Barème	FIN	Prix	Remarques
1	Ve	O RIII/MI	A au chrono	50	200	Réservé aux cavaliers du canton de Vaud
2	Ve	O RIV/MII	A au chrono	50	300	Prix d'ouverture du championnat vaudois
3	Ve	O M II	A au chrono	40	300	Qualificative championnat VD (épr. 11). Ouverte aux cavaliers VD qualifiés selon le règlement champ. VD AVSH (www.avsh.ch)
4	Sa	O R III	A au chrono	50	200	Prix d'ouverture du championnat vaudois
5	Sa	O R III	A au chrono	40	200	Qualificatif championnat VD (ép. 10). Ouverte aux cavaliers qualifiés selon le règlement champ. VD AVSH (www.avsh.ch)
6	Sa	O libre de saut	A au chrono	30	100 ou nature	Hauteur 90 à 100 cm. Cavaliers avec brevet. Pas ouvert aux poneys qualifiés pour les championnats VD. Un seul classement pour l'épreuve.
7	Sa	O libre style	A au chrono	30	100 ou nature	1ère épreuve championnat VD (ép. 9). Ouverte aux cavaliers VD qualifiés selon le règlement champ. VD AVSH (www.avsh.ch). Hauteur 100 cm.
8	Sa	O Libre poney A-B/C/D	A chr 2 manches + 1 barr chr en cas d'égalité de pts	40	Selon règlement poney	Finale championnat VD cat. poney selon règlement champ. VD AVSH
9	Di	O Libre de saut	A chrono + 1 barr A chrono	40	200	finale championnat VD libre. Cavalier avec brevet, selon règlement champ. VD AVSH Hauteur 100 cm.
10	Di	O R IV	A chr 2 manches + 1 barr chr en cas d'égalité de pts	50	500	Finale championnat VD cat. R selon règlement champ. VD AVSH
11	Di	O M II	A chr 2 manches+ 1 barr chr en cas d'égalité de pts	50	500	Finale championnat VD cat. N selon règlement champ. VD AVSH

Le concours est organisé selon les prescriptions générales de la FSSE.

L'organisateur se réserve le droit de débiter la manifestation un jour plus tôt et de modifier le jour et l'ordre des épreuves.

L'organisateur ne prend aucune responsabilité concernant les accidents, maladies, vols etc.

Liste des participants à consulter sur le site www.manege-du-mont.ch en début de semaine.

Changement possible jusqu'au jeudi 23 septembre 16h00 PAR MAIL OU FAX UNIQUEMENT, tout changement effectué sur place sera facturé FRS 10.--

ATTENTION POUR TOUS ENGAGEMENTS ULTERIEURS (RS 6.4 AL.2.) VEUILLEZ VOUS INFORMER OBLIGATOIREMENT AUPRES DE L'ORGANISATEUR.